

**Objet : Modifications dans le CPS de l'appel d'offres N° :  
4/M/DSC/2016**

Conformément au paragraphe 7 de l'article 19 du règlement des marchés de l'ANPME, j'ai l'honneur de vous informer que l'Agence a introduit les modifications, ci-dessous, dans le Cahier des Prescriptions Spéciales de l'appel d'offres n° 4/M/DSC/2016 ayant pour objet **la réalisation de l'étude relative à la mise en place d'un Small Business Act Marocain au service de la très petite, petite et moyenne entreprise en lot unique :**

- **La consistance technique de la 3<sup>ème</sup> phase « Synthèse et recommandations » de l'article 28 du CPS ne contient pas le paragraphe suivant :**  
3- Mettre en place d'une application mobile reprenant de manière simple et ludique le fond documentaire (plateforme des indicateurs, les principaux référentiels élaborés, etc.).
- **Les livrables de la 3<sup>ème</sup> phase « Synthèse et recommandations » de l'article 29 du CPS ne contient pas le livrable suivant :**
  - ✓ Application mobile reprenant de manière simple et ludique les principaux référentiels élaborés et la plateforme des indicateurs.
- **Le Bordereau des prix – détail estimatif ne contient pas le numéro du prix suivant :**
  - ✓ **3.2 :** Application mobile reprenant de manière simple et ludique la plateforme des indicateurs et les principaux référentiels élaborés

A cet effet veuillez trouver ci-joint les modifications portées au niveau du bordereau des prix détail estimatif et des pages 13 et 14 du CPS dudit appel d'offres.



  
Chef de Service Approvisionnement  
et moyens Généraux Par Intérim  
**ZOUHAIR Mohamed**